

ASTP / ASTP RM

Avertisseur Sonore de Trop Plein, avec ou sans réserve de marche suivant le modèle.

NOTICE D'UTILISATION

www.r2e-france.com notice_R63006(7)0_01



1. GÉNÉRALITÉS

⚠ Avant de procéder à l'installation, lire attentivement cette documentation.

L'installation et le fonctionnement devront être conformes à la réglementation de sécurité du pays d'installation du produit. Toute opération devra être exécutée dans les règles de l'art. Le non-respect des normes de sécurité, en plus de créer un danger pour la sécurité des personnes et endommager les appareils, fera perdre tout droit d'intervention sous garantie.

2. AVERTISSEMENTS

2.1 Responsabilités



Le constructeur décline toute responsabilité en cas de mauvais fonctionnement du coffret ou d'éventuels dommages provoqués par ce dernier, si celui-ci a été manipulé, modifié ou si on l'a fait fonctionner au-delà des valeurs de fonctionnement conseillées ou en contradiction avec d'autres dispositions contenues dans ce manuel.

Toute maintenance doit être exclusivement réalisée par le constructeur.

Le boîtier **ASTP** ne nécessite aucun entretien particulier.

Le constructeur décline toute responsabilité concernant les éventuelles inexactitudes contenues dans ce livret, si elles sont dues à des erreurs d'imprimerie ou de transcription.

Il se réserve le droit d'apporter au produit toutes les modifications qu'il jugera nécessaires ou utiles, sans en compromettre les caractéristiques essentielles.

2.2 Sécurité

L'utilisation est autorisée seulement si l'installation électrique possède les caractéristiques de sécurité requises par les normes en vigueur dans le pays d'installation du produit (NFC 15-100 pour la France).

- Vérifier que le boîtier n'ont pas subi de dommages dûs au transport ou au stockage.

3. INTRODUCTION

Cette documentation fournit les indications générales pour l'installation et l'utilisation de l'**ASTP** et **ASTP RM**.

Ces appareils ont été conçus et réalisés pour émettre un signal sonore de forte puissance sur fermeture de leur contact d'entrée. Associés à un interrupteur de niveau, ils permettent d'assurer le contrôle sonore de trop plein sur des stations de relevage.

L'**ASTP RM** assure une autonomie de 36 heures (continues ou fragmentées) en cas de coupure de courant grâce à un accumulateur intégré dans le boîtier.

4. MISE EN SERVICE

Raccorder les 2 fils de l'interrupteur de niveau ou tout autre système fournissant un contact sec au bornier de raccordement (4).

Brancher le boîtier **ASTP** ou **ASTP RM** sur une prise secteur murale 230 V. Le voyant de présence tension (2) s'allume. Le boîtier est prêt à fonctionner.

Remarque : il est possible de remplacer l'accumulateur 9V intégré dans l'**ASTP RM**.

5. CARACTÉRISTIQUES

Conditions d'environnement :

- Utilisation en intérieur - Altitude d'utilisation : jusqu'à 2000 m - Température de 5°C à 40°C
- Humidité rel. max. 80 % jusqu'à 31°C, avec décroissance linéaire jusqu'à 50 % à 40°C
- Surtension transitoire Coffret : Catégorie II - Degré de pollution : 2

Alimentation électrique :

230 V~ ±10% / 50 Hz / 2,5 VA

Accumulateur 9V intégré dans le cas de l'**ASTP RM**

Protection primaire par fusible 160 mA
Tension sur interrupteur de niveau : 12 V

Avertisseur sonore : 12V 90 dB à 1 mètre

Dimensions et poids : 138x60x48 mm / 300 g

Distribué par :



28, Rue de Provence
Z.A.C. de Chesnes La Noirée
38297 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER CEDEX
tél. : 04 74 94 18 24 Fax : 04 74 95 62 07
<http://www.jetly.fr>